

Chronologie des faits et mouvements sociaux et politiques en Algérie 1830 - 1954 / 5

- Histoire - Chronologie des faits et mouvements sociaux et politiques en Algérie 1830 - 1954 -
Publication date: lundi 13 juillet 2015

Description:

[...]

- 1903-avril. Pétitions des populations algériennes adressées au Président de la République Loubet, demandant la suppression des expropriations, la modification du code forestier, l'abrogation de la loi sur la responsabilité collective.

[...]

1910-28 août. Grève des dockers de Skikda. Les grévistes ont organisé un : « *cortège de manifestants algériens, précédé d'un drapeau vert frappé du croissant et de l'Etoile.* »

Abderrahim Taleb-Bendiab .

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

- 1882-1er mai Constitution de la Bourse de travail d'Alger et d'Oran.

La Bourse de travail d'Oran comprenait en 1900, 8000 syndiqués et 15 corporations (in : Echo d'Oran. 30.10.1900)

- 1882-7 sept. Décret instituant une procédure de conciliation, et une procédure d'arbitrage. Ces mesures sont mises à la disposition des employeurs et des employés en vue de faciliter la solution de leurs différends et de leurs conflits collectifs.
- 1893-14 avril Constitution des SIP. Le syndicat indigène de prévoyance est à la fois :
 - a) Une institution de prévoyance (assurance collective contre l'incendie, le grêle, les accidents).
 - b) Une institution de secours (aide aux indigènes, ouvriers agricoles et cultivateurs pauvres).
 - c) Une institution de mutualité (prêts annuels en nature ou en argent aux fellahs et aux khammès).
- 1895-21 fév. Pétition des notables de Constantine. 1700 signatures exprimant leur attachement à l'islam : "*notre plus cher désir, la chose à laquelle nous tenons le plus c'est de conserver notre loi : la charia.*" (in C.R Ageron. Op. c...)
- 1895- avril Voyage de Jean Jaurès en Algérie.
- 1895-22.23 juin IIIe Congrès du « Parti socialiste ouvrier algérien » en présence de 65 délégués.
- 1895-11 sept. Constitution des djemaas où les membres sont désignés par l'autorité administrative.
- 1897-16 avril Nouvelle loi foncière. La procédure d'ensemble est abolie. Elle est remplacée par la procédure partielle s'appliquant indifféremment au territoire melk ou arch. Au lieu d'être imposée d'office, elle est facultative. Tout propriétaire occupant ou acquéreur peut requérir une enquête.
- 1898-28-29-30 avril IXe Congrès de la SFIO. Il eut à discuter cette proposition du groupe d'Alger : « *l'exclusion de tous les juifs qui font partie du syndicat* ». Lorgeas, délégué d'Alger déclare : « *qu'il ne s'agit pas de religion, mais d'une race exécrationnable par son caractère, sa façon de vivre, son isolement et sa rapacité* ». (Archives de France Série F7...)
- 1898-19-25 avril Émeutes anti-juives à Alger organisées par les colons qui demandent une plus grande autonomie. Max Régis déclarait : « *Je voudrais me mettre à la tête de ce mouvement d'indépendance de l'Algérie* » (Il s'agit d'une indépendance pour les colons) in Ageron.

<dl class='spip_document_1305 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;width:300px;'>

Messali Hadj

- 16 mai 1898 Naissance à Tlemcen d'Ahmed Mesli dit Messali.

Quelques étapes de sa vie.



- Issu d'une famille pauvre, membre de la confrérie des Derkaoua.
- Fréquente l'école des Derkaoua.
- Commence à travailler dès son jeune âge (9 ans).
- En 1918, Fait son service militaire à Oran puis à Bordeaux (France).
- En 1921 Rentre à Tlemcen où il suit le mouvement de l'Emir Khaled.
- Octobre 1923 Émigré à Paris où il travaille dans différents établissements. Il participe aux manifestations et grèves organisées par le PCF et la CGTU. Il aurait suivi des cours organisés par le parti communiste français à l'école de Bobigny. Il a donc été à l'origine un militant du PCF.
- 1926 Création de l'Etoile Nord Africaine dont semble-t-il Messali Hadj ne fait pas partie.
- Octobre 1926 - Messali Hadj prend pour la première fois la parole dans un meeting organisé par l'ENA.
- Février 1927 - délégué au Congrès de la Ligue anti-colonialiste et anti-imérialiste, organisation créée par l'Internationale Communiste (IC) qui se tient à Bruxelles. Dans son intervention, Messali Hadj réclame l'indépendance de l'Algérie. Au cours de ce Congrès, il est nommé au comité exécutif provisoire de la Ligue anti-impérialiste à côté de Hadj Ali Abdelkader, Menouar et Marouf, tous les trois militants du PCF.
- Octobre 1930 - il crée le journal « El Oumma »
- 28 mai 1933 Messali Hadji réorganise l'ENA.
- Juillet 1934 Menacé de poursuite l'ENA se donne le nom de « Glorieuse Etoile Nord Africaine » avec pour Président Messali Hadj.
- 1er novembre 1934 Il est écroué à la prison de la Santé.
- Février 1935 Reconstitution de l'ENA sous le sigle Union Nationale des Musulmans Nords Africains dont le Président est toujours Messali.
- Septembre 1935 Il participe au Congrès islamique qui s'est tenu à Genève, et où il rencontre Chakib Arslan.
- 2 Août 1936 Débarque à Alger où il prend la parole au stade municipal.
- Mars 1937 Il annonce la création du PPA.
- 27 Août 1937 Messali Hadj est arrêté. Il est condamné à deux ans de prison.
- Libéré le 27 août 1939. Il est de nouveau arrêté.

Chronologie des faits et mouvements sociaux et politiques en Algérie 1830 - 1954 / 5

- Juillet 1946 Il fonde le MTLD.
- 1952 Messali Hadj entreprend une tournée à travers les villes d'Algérie.
- Il est arrêté à El Asnam et expulsé d'Algérie.
- Après le 1er Novembre 1954, il s'oppose au FLN et crée le MNA et une centrale syndicale l'USTA.
- 9 juin 1974 Mort de Messali Hadj. Il est enterré à Tlemcen.
- 1898-23 août. Décret instituant l'Assemblée des Délégations Financières.
- 1899-10 juin. Constitution de la Bourse de Travail du quartier Mustapha à Alger, avec un comité de 54 membres regroupant 18 syndicats avec 600 membres.
- 1900-7 sept. Grève des dockers d'Oran. La police procède à l'arrestation de 2 grévistes :

« un arabe a été également arrêté pour jet de pierres sur les ouvriers qui travaillaient ». (in Echo d'Oran. 7 septembre 1900).

- 1901-29 déc. Arrêté portant création d'une Chambre de Commerce à Mostaganem.
- 1901-21 mars. Décret qui a rendu exécutoire en Algérie, sous réserve de certaines modifications, les disposition concernant l'hygiène et la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels et les mesures de protection spéciales à l'égard des enfants, des filles mineures et des femmes.
- 1901- avril mai. Soulèvement populaire à Miliana-Marguerite.
- 1903-21 févr. Loi forestière qui instaure le régime de la responsabilité collective.
- 1903-avril. Pétitions des populations algériennes adressées au Président de la République Loubet, demandant la suppression des expropriations, la modification du code forestier, l'abrogation de la loi sur la responsabilité collective.
- 1903-5 mai Nomination de Jonnart au poste de Gouverneur Général.
- 1903-17 oct. Arrêté du Gouverneur Général instituant une Commission Consultative du Travail.
- 1904-18 sept. Décret appliquant à l'Algérie la loi du 1er juillet 1901 relative au droit d'association.
- 1905-1 mars. Décret sur la législation du travail abrogeant celui du 21 mars 1902. Ce nouveau texte soumet à la surveillance des ingénieurs et des contrôleurs des mines, les établissements industriels, usines, manufactures, chantiers ou ateliers et, le travail des enfants dans les mines, minières et carrières.
- 1908-13 avril. Loi décidant que l'Etat, les départements et les communes pouvaient engager les dépenses nécessaires pour l'entretien et la conservation des édifices du culte dont la propriété leur était reconnue.
- 1908-24 sept. Décret qui porte des membres algériens au Conseil Général. Malgré tout, la composante change très peu de ce qu'elle était. En effet, le collège électoral est très restreint. Ce sont toujours les propriétaires fonciers, les cadis qui sont membres du Conseil Général.

- 1909-11 jan. Arrêté du Gouverneur Général organisant en Algérie le service de l'inspection du travail. Une inspectrice du travail en résidence à Alger assiste les inspecteurs départementaux dans la surveillance des établissements industriels ou commerciaux où prédomine l'élément féminin.
- 1909-21 jan. Un décret est promulgué rendant applicable à l'Algérie la législation « *métropolitaine* » sur le repos hebdomadaire.
- 1909-17 mars au 1er avril Grève sur le réseau de chemin de fer Annaba Guelma. Cette grève « *se terminera par l'octroi des principales revendications* ».
- 1909-1er juil. Circulaire par laquelle le Ministre de l'Intérieur soumet la désignation des agents du culte à son agrément.

1910-28 août. Grève des dockers de Skikda. Les grévistes ont organisé un : « *cortège de manifestants algériens, précédé d'un drapeau vert frappé du croissant et de l'Etoile.* »

- 1910-5 oct. « **Lutte Sociale** » lance un appel :

« *aux populations d'Algérie où elle dénonce l'indigénat, les tribunaux répressifs... Ici ne sont pas appliquées les lois ouvrières si dérisoires qu'elles soient ailleurs... ici nous français, nous sommes tenus en sujétion et les indigènes les vaincus sont mis hors de la loi humaine* ».

Abderrahim Taleb-Bendiab .

à suivre...

PS:

url de l'article : <http://www.alger-republicain.com/Ch...>